

## JE BENEVOLE : CAP SUR LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Le bénévolat consiste à s'engager sans statut spécifique et de manière désintéressée auprès d'une association dans le but de défendre une cause et/ou de mener une action précise.

De ce fait, les bénévoles se heurtent souvent au même problème : l'absence de reconnaissance légale de leur statut. Seul le « Passeport Bénévole », outil développé et reconnu par l'AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) sur lequel l'association reporte les missions réalisées par le bénévole, permet une reconnaissance de l'expérience et la valorisation des compétences bénévoles. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une validation accréditée par l'Etat ou d'une institution répandue sur tout le territoire français.

Au niveau académique, le bénévolat a fait son entrée au programme de certaines universités, comme celle de Reims Champagne-Ardenne où des unités d'enseignement sont intégrées dans le cursus :

- les expériences bénévoles passées sont valorisées en validant jusqu'à 4 ECTS (système de crédits *ECTS* : European Credit Transfer and Accumulation System) par semestre, selon l'investissement semestriel. L'évaluation se fait sur la base d'un dossier de réflexion sur l'expérience et d'une soutenance devant un jury composé de professionnels et d'universitaires ;
- la faculté incite les étudiants à s'engager dans des activités bénévoles durant l'année universitaire. Pendant un an, l'étudiant bénévole suit un élève de classe primaire ou secondaire en l'aidant dans son travail scolaire. En plus d'un enseignement obligatoire, l'étudiant bénéficie d'un encadrement permanent de l'université et d'un tutorat du Secours Populaire ;
- il existe enfin une unité d'enseignement « Administrateur et Universitaire » où l'étudiant se forme à la fonction d'administrateur volontaire.

Le bénévole peut également obtenir la délivrance d'un diplôme d'administration et de gestion des entreprises de l'économie solidaire (Dagees) : la formation s'effectue sur 18 mois, à raison d'un samedi par mois. Cette formation de niveau BAC +2 permet d'assurer des fonctions de décideur dans des coopératives et des mutuelles, en enseignant une maîtrise politique des outils de gestion. Les participants doivent réaliser un projet de développement local et sont aidés par l'université qui leur délivre une formation sur leur lieu de bénévolat, bénéficiant ainsi de la reconnaissance et de la rigueur académique.

Si cette valorisation semble une avancée positive, elle soulève un débat majeur au sein des bénévoles. L'absence de valorisation est un véritable frein au développement du bénévolat car d'une part, nos sociétés nous poussent au consumérisme et à la compétition permanente (en termes simplifiés, l'argent est roi et toute action non rémunérée est généralement considérée comme une perte de temps) et d'autre part, la psychologie humaine veut que la reconnaissance des efforts fournis et du degré d'implication soit un élément-clé de la motivation du travailleur.

Cependant, plus la démarche de valorisation et donc de légitimation progresse, plus le risque de dénaturer le bénévolat est important. En effet, celui-ci repose essentiellement sur le désir personnel de chacun de s'impliquer dans la communauté, pour la communauté, au nom de convictions propres, d'une croyance en la cohésion sociale. En valorisant l'engagement, voire en le récompensant, le danger est d'attirer des participants se souciant davantage d'améliorer leur CV et d'attirer sur eux le mérite d'actions sociales plutôt que de participer à la vie en collectivité, dans un mouvement spontané désintéressé. De plus, certains bénévoles ne souhaitent pas être jugés sur leur engagement bénévole, conséquence qu'impliquerait nécessairement une valorisation par évaluation académique.

Pour valoriser l'engagement bénévole sans passer par une évaluation universitaire et porter atteinte à son authenticité, il semble nécessaire de retravailler son image dans la société et cela prioritairement auprès de deux catégories de population : les enfants et les chercheurs d'emplois.

Le bénévolat ne fait pas partie intégrante des mœurs françaises, contrairement aux pays anglo-saxons. Un premier pas consisterait donc à familiariser les enfants dès leur plus jeune âge avec les notions de solidarité et de bénévolat, en leur faisant simplement découvrir les témoignages de participation bénévole dans leur environnement, comme leurs coachs dans les clubs sportifs locaux, afin de leur exposer les bienfaits directs d'un tel engagement.

Il paraît également important de mieux promouvoir les entreprises du secteur bénévole vis-à-vis des chercheurs d'emplois et des salariés, afin de rendre plus attractifs les offres d'emplois bénévoles. Il existe de nombreuses opportunités de postes à haute responsabilité dans le domaine du bénévolat, bien souvent ignorées. Ces positions offrent des fonctions similaires à celles des sociétés à but lucratif et permettent de se former et d'acquérir des expériences professionnelles enrichissantes et aisément valorisables. Nombre de recruteurs s'intéressent aux activités dites « extra-professionnelles » car elles témoignent de l'ouverture d'esprit et du sens de l'initiative des postulants. Ainsi, un candidat au passé bénévole démontre non seulement des valeurs humaines enviées et fortement recherchées mais aussi des compétences théoriques et opérationnelles, acquises lors d'une expérience concrète en entreprise associative. De ce fait, en mettant en avant les avantages qu'ont les candidats à intégrer le monde du bénévolat, il est fort à parier que l'engagement bénévole s'en verra progressivement valorisé.